

## APPEL DU CONSEIL NATIONAL DU SNUEP-FSU

17 janvier 2020

---

Le 11 janvier, les annonces du gouvernement sur le retrait « provisoire » de l'âge pivot, non seulement ne répondent aucunement aux revendications des organisations syndicales et des personnels mobilisés, mais sont un leurre. Le SNUEP-FSU avec la FSU poursuivra dans le cadre interprofessionnel le combat pour le retrait de la réforme de la retraite à points. Le gouvernement porte donc à lui seul la responsabilité des difficultés actuelles dans les transports, les gares, les établissements scolaires et dans de nombreux services publics et entreprises privées.

Le Conseil national du SNUEP-FSU appelle à participer et à amplifier les actions et les reconductions décidées localement par les personnels sur l'ensemble du territoire. Il appelle à faire de la journée du 24 janvier, jour de présentation du texte au Conseil des ministres, une grève majoritaire et d'ampleur. Il mandate la FSU pour préparer la suite des actions, notamment par l'interpellation des parlementaires, la mise en débat dans les assemblées générales locales de la reconduction de la grève et à organiser une manifestation nationale à Paris sur cette période.

Maintenir un fort niveau de mobilisation dans le mouvement social en cours est une condition indispensable pour une véritable prise en compte de nos conditions de travail et pour une augmentation concrète et ambitieuse des salaires des PLP déconnectée de la réforme des retraites. L'engagement sur 500 millions d'euros en 2021 n'est pas suffisant et les contreparties sont inacceptables. Pour le SNUEP-FSU, la revalorisation des salaires des agent-es passe notamment par une forte augmentation de la valeur du point d'indice.

C'est pourquoi le Conseil national du SNUEP-FSU appelle les personnels à amplifier les actions locales sur l'emploi, les salaires et les conditions de travail, la réforme de la voie professionnelle et à les articuler avec toutes les mobilisations contre la réforme des retraites. Dans ce cadre, il appelle les collègues à cesser collectivement la co-intervention et à remplacer ces heures par des heures disciplinaires en français, mathématiques-sciences et enseignement professionnel.

Le ministre refusant d'entendre les personnels, il est nécessaire de s'approprier et de multiplier les outils et les actions pour mettre un coup d'arrêt à cette politique et lutter contre la réforme de la voie professionnelle. Le Conseil national du SNUEP-FSU appelle donc à ne plus participer aux réunions ou aux missions et tâches qui ne présentent pas de caractère obligatoire (invitations aux réunions, enquêtes, contribution aux banques d'idées...). Halte au zèle !

Le Conseil national du SNUEP-FSU met aussi en débat la question d'actions à l'occasion des examens. Il déposera un préavis de grève sur les jours concernés par l'épreuve de contrôle.